



UN INSTANT D'ÉCHANGE « POUR MIEUX COMPRENDRE »



Le SNAP vous propose deux nouvelles réunions en Teams, accessibles à tous :

- ✓ **Vendredi 21 février de 13h30 à 16h00 : Détournement de finalité, tous concernés !**
- ✓ **Vendredi 14 mars de 13h30 à 16h00 : Bilan de la campagne de promotion droit privé.**

Ces réunions vous permettent d'échanger directement avec des élus du SNAP qui vous représentent au Comité Social et Économique.

Le détournement de finalité, une affaire qui nous concerne tous il est donc important de prendre le temps de savoir de quoi il s'agit ! La méconnaissance des règles peut vous porter préjudice, et vous exposer à des sanctions prévues par le règlement intérieur de France Travail ou par le statut 2003.

Le SNAP vous propose également un grand nombre de formations accessibles à tous, en teams ou présentiel.

Retrouvez le programme 2025 en [cliquant ici](#) et sur notre site :

<https://www.snap-francetravail.fr/actualite-regionale/ara/>

Après la présentation du **bilan de la campagne de promotion** au CSE de février, vos élus du SNAP vous donneront les premières informations vous permettant d'y voir plus clair avant d'envisager un accompagnement individuel en cas de non-promotion, profitez de ce moment d'échanges !

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un simple mail d'information au plus tard 24h avant la date de l'HMI :

- ✓ A votre ELD
- ✓ Copie au SNAP ARA : syndicat.snap-ara@francetravail.fr

En parallèle, sur Horoquartz :

- ✓ Allez sur : « Self-service » puis « WD9 – Mandats sociaux et cessions d'heures »
- ✓ Choisissez : « Nouvelle demande » et Sélectionnez le motif : « HMI »
- ✓ Choisissez la date puis sélectionnez « l'après-midi »

Attention, la saisie doit être réalisée la veille de la réunion impérativement. Vous ne devez pas avoir déjà utilisé des heures HMI sur le trimestre

